

10 août 2012 -10:15

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes dépose plainte contre Sharia4Belgium

Bruxelles, le 10.08.2012 – Selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, les propos tenus par le porte-parole de Sharia4Belgium ce 03.08.2012, constituent une incitation à la discrimination, à la haine, à la violence ou à la ségrégation d'un groupe, à savoir ici les femmes. Pour cette raison, l'Institut dépose plainte contre le porte-parole de Sharia4Belgium dans le cadre de la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes, en particulier l'article 27 qui punit les propos qui incitent à la haine, à la discrimination ou à la violence en raison du sexe.

Outre la haine véhiculée à l'encontre des femmes, les propos tenus sont empreints de stéréotypes sexistes graves. Ce message n'a pas choqué que l'Institut. En effet, de nombreuses plaintes ont été déposées ces derniers jours via le numéro vert du service juridique de l'Institut, le 0800 12 800, et par email (egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be), d'autres ont été transmises par ses partenaires, le Centre pour l'égalité des Chances et lutte contre le racisme et les Meldpunten Discriminatie.

« L'augmentation des plaintes ces derniers jours, à l'Institut ou sur les réseaux sociaux, nous montre que notre société condamne fermement les propos et les actes qui prétendent à la supériorité d'un sexe sur un autre », explique Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes .

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 233 44 00
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Contact de presse
+32 2 233 52 82
komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be

Liesbet Vanhollebeke
Experte en communication
+32 233 41 75
liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be